



Louis-Henri Lentz

Email	lhentz@ftpa.fr
Téléphone	+33 (0)1 45 00 86 20
Fonction	Collaborateur

Avocat au barreau de Paris depuis 2019, **Louis-Henri Lentz** a rejoint FTPA en juillet 2023.

Louis-Henri intervient notamment dans le cadre de transactions immobilières (cessions d'immeubles et de titres de sociétés immobilières), de projets de développement et de négociation de baux, aussi bien pour des clients français qu'internationaux.

Louis-Henri dispose également d'une expérience en matière de maîtrise foncière, de développement et de mise en œuvre de projets d'énergie renouvelable.

Louis-Henri est titulaire d'un Master 2 en Immobilier, Construction et Urbanisme de l'Université Paris XII - UPEC et d'un Master 1 en Droit notarial de l'Université Paris X - Nanterre.

Il a précédemment passé quatre ans au sein du département Opérations et Financements Immobiliers du cabinet Gide Loyrette Nouel et un an au sein du cabinet LPA-CGR, ainsi qu'au sein de la direction juridique d'un promoteur immobilier de premier plan.

Louis-Henri est reconnu dans les classements *Best Lawyers in France*TM: *Ones to Watch* en immobilier et construction.